

2^{ème} PARTIE : LES COMPÉTITIONS A L'INITIATIVE DU COMITÉ

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE INDIVIDUEL EN DUPLEX

TARIFS

Inscription de joueur :

- **15 €** par joueur senior, vermeil ou diamant bourguignon
- **18 €** par joueur senior, vermeil ou diamant open
- **gratuit** pour joueur espoir ou jeune

Redevance à verser au Comité Bourgogne :

- **1,50 €** par joueur senior, vermeil ou diamant
- **néant** pour joueur espoir ou jeune

Redevance à verser à la FFSc :

- a) Joueurs du Comité : **néant**
- b) Joueurs open
 - **néant** jusqu'à 5 joueurs open
 - **3 €** par joueur senior, vermeil ou diamant à compter du 6^{ème} joueur open
 - **néant** pour joueur espoir ou jeune

☞ les 5 opens sans redevance sont répartis entre les deux centres au pourcentage de participants open (établi par Jean-Louis Fèvre)

☞ solos : en excluant les joueurs open, les éventuels solos entre joueurs bourguignons sont pris en compte pour l'attribution des titres ainsi que des places qualificatives au championnat de France toute catégorie (+10 fictif au score du soliste)

PREVOIR

Liaison téléphonique ou Internet fiable entre centres

☞ *Les coupes sont fournies par le Comité Bourgogne et remises aux intéressés lors de la qualif Interclubs*

ENVOIS

Par Internet, extrait du logiciel SIGLES : **résultats** → **Jean-Louis Fèvre**

Par courrier : **chèque à l'ordre du Comité Bourgogne de Scrabble** correspondant au total des redevances à verser au Comité et à la FFSC → **Patrick Massin**